

Pour un montant maximum correspondant à neuf ans de loyers charges comprises tels que fixé dans le bail, et ce, même en cas de changement de bailleur, en vertu du bail dont la signature aura lieu postérieurement, pour lequel un exemplaire me sera transmis et dont les principales caractéristiques sont énumérées ci-après :

Durée du bail :

à compter du pour le logement situé :

- Ai noté que :

- le montant représente pour la première année un loyer hors charges de (en lettres et en chiffres) :

- le montant initial du loyer mensuel hors charges s'élève à (en lettres et en chiffres) :

- ☐ La provision ☐ Le forfait mensuel(le) de charges locatives (1) s'élèvent à (en lettres et en chiffres) :

Les charges locatives et le loyer (1) étant payables par : ☐ mois ☐ trimestre - ☐ à échoir ☐ à terme échu

Le loyer est révisé chaque année selon les modalités prévues au bail :

Date de révision :

Date ou trimestre de référence de l'IRL :

